

Libéralisme, austérité, réforme territoriale Pour nous c'est **NON**

Les 22 et 29 mars les électeurs sont appelés à élire leurs représentants pour le Conseil Départemental, **ce sera peut-être la dernière fois.**

L'Union Européenne dicte à la France des réformes « structurelles » pour **détruire la souveraineté populaire de l'État-nation et la protection sociale** au seul profit des marchés financiers. Ce démantèlement est le pendant institutionnel de la politique austéraitre et libérale dont la loi Macron et le forceps du 49-3 sont les meilleurs exemples.

Ainsi c'est 11 milliards d'euros sur 3 ans de moins pour les collectivités locales, soit **54 millions d'euros de moins pour le département du Finistère** qui n'iront ni à la voirie, ni à l'aide sociale, ni à l'enseignement secondaire, ni aux services publics aux personnes âgées ou à la petite enfance.

Le peuple grec a voulu donner un coup d'arrêt à cette politique. **La France peut emboîter le pas et dire NON à l'Union Européenne et aux marchés financiers.**

RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Pour l'égalité, la solidarité et la démocratie sur l'ensemble du territoire

Ne nous laissons pas bernier par ceux qui confisquent le débat pour défendre leurs intérêts privés, mettent en pièce la République, démantèlent les conquêtes sociales et ne font qu'accompagner les politiques libérales et austéraitres.

Le 22 mars votons pour :

- **La rupture avec ces politiques d'austérité** (pacte de responsabilité, loi Macron ...).
- **La République et le respect de l'égalité des citoyens** sur l'ensemble du territoire.
 - **La rupture avec les institutions de la 5^{ème} République et de l'UE.**
 - **La fin du cumul des mandats** et le renouvellement démocratique.
 - **La défense des services publics** sur tout le département.
 - **Le retrait de la contre-réforme territoriale.**

Votons pour les candidats de la liste RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Canton Brest 2 - Centre Recouvrance



Titulaires :

- **Quentin Marchand**, 29 ans, assistant d'éducation
- **Françoise Sage**, 64 ans, retraitée de la Fonction publique

Remplaçants :

- **Lydie Contignon**, 56 ans, cadre de santé
- **Antoine Larfaoui**, 26 ans, étudiant

Canton Brest 5 - Kerichen Saint-Marc



Titulaires :

- **Roger Calvez**, 61 ans, technicien informatique à l'UBO
- **Katell Terrien**, 38 ans, employée de commerce

Remplaçants :

- **Dominique Ronceray**, 58 ans, employée CAF
- **Hervé Julien**, 33 ans, artisan

Présentés par les comités de Brest du :



Pour le socialisme, la République et la démocratie

RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Pour une politique d'égalité républicaine !

La République est une et indivisible, elle porte l'exigence de l'**égalité de droit sur l'ensemble du territoire**. L'égalité républicaine s'oppose aux privilèges et aux droits spécifiques du libéralisme. C'est pour cela que F. Hollande, après N. Sarkozy, veut supprimer les départements et donner des droits à « l'expérimentation » pour les collectivités.

Cette mise en concurrence des territoires passe aussi par la métropolisation, comme à Brest, afin d'inféoder les communes rurales. **Morceler le territoire, concentrer les pouvoirs entre les mains de barons locaux et ainsi les éloigner des citoyens.**

• **Pour la libre administration et la coopération des communes,**

• **Pour le maintien des départements** dans l'ensemble de leurs compétences.

• **Pour le maintien des dotations de l'État** aux collectivités.

• **Pour le retour à la totalité de la clause de compétence générale** qui permet aux collectivités de mettre en œuvre des politiques sociales et progressistes au-delà de leurs propres compétences.

Pour la démocratie.

Cette **contre-réforme territoriale et ces élections départementales constituent une atteinte à la démocratie**. Alors que les **compétences du Conseil Général n'ont pas encore été redéfinies**, les électeurs sont appelés à élire leur représentants sans savoir pour quoi ils vont voter, ni même si les élus qu'ils vont désigner iront jusqu'à la fin de leur mandat, puisque le département peut être supprimé.

De même, les électeurs éliront des représentants alors que l'**ensemble des compétences du département pourra être transféré à la Métropole de Brest**, instance non élue ne rendant aucun compte aux citoyens.

• **Pour des élus mandatés et révocables.**

• **Pour des élus qui rendent des comptes aux citoyens.**

• **Contre tout cumul des mandats.**

• **Pour des élus qui préparent les projets avec les citoyens et se réfèrent à leur expertise.**

• **Pour la publication de l'ensemble des travaux et documents.**

• **Pour l'abrogation des institutions de la 5^{ème} République et la convocation d'une Assemblée Constituante.**

Pour la défense des services publics

C'est quotidiennement que le gouvernement s'en prend aux services publics, il s'agit pourtant d'une de nos plus grandes richesses collectives.

La réforme de l'éducation prioritaire a sévèrement touché les collèges du département, dépossédant certains de moyens essentiels à leur bon fonctionnement (à Lesneven, à Plouescat ainsi qu'à Kérichen à Brest).

• **Carte scolaire sur la base de l'intérêt des élèves** et non sur une logique budgétaire, maintien des collèges de proximité.

• **Fonds publics à l'École publique**, égalité des élèves, non à la réforme des rythmes scolaires.

• **Pour des services publics de qualité** sur l'ensemble du territoire : aucune suppression d'emplois et de services au **CHRU de Brest et à l'hôpital de Douarnenez**, aucune fermeture de bureaux de poste, non aux déserts médicaux.

• **Des services publics en régions publiques**, plus de Véolia ni pour le réseau Pen Ar Bed ni pour la SPL « Eau du Ponant » ; ou autre SEM.

• **Pour un service public départemental** pour la santé et l'autonomie des personnes âgées ainsi qu'un véritable réseau de **transports publics efficace** desservant l'ensemble du territoire.

Pour des campagnes préservées

Actuellement, une terre bétonnée pour une activité commerciale ou industrielle a plus de valeur qu'une terre agricole.

Ainsi c'est **un département tous les 10 ans qui disparaît sous le béton**, au seul profit de la finance. **En 60 ans, le nombre des exploitations agricoles a été divisé par quatre**, selon le recensement agricole de 2010, c'est deux cents exploitations qui disparaissent chaque semaine.

Les paysans sont réduits à de simples exécutants à la solde des multinationales, la collectivité seule paye les conséquences de la pollution, l'emploi par hectare ou par tête de bétail devient insignifiant ; les multinationales, elles, récoltent les bénéfices.

• **Contre l'étalement urbain et le bétonnage**, non à la ZAC de Lanvian.

• **Pour la préservation des zones humides** du Restic, du Costour, du Vallon de Ste Anne, ... les réserves foncières des collectivités ne doivent pas servir à la spéculation immobilière.

• **Pour le maintien et la défense des petites exploitations d'agriculture paysanne**, contre l'emprise de l'industrie agro-alimentaire.